



UNE NOUVELLE BRECHE DANS L'ACCORD ?

Quand Clemessy a été rachetée par Eiffage, l'accord portant sur la préservation des emplois et des statuts (dit « accord des 5 ans ») devait être le garde-fou contre l'appétit de Forclum à vouloir peut-être nous dévorer tout cru !

Cet accord nous a protégés et bien protégés. Pour autant, depuis la signature de l'accord, l'entreprise a bougé : Fontanié et une partie de France Réseaux ont quitté le Groupe (comme prévu par l'accord) puis cela a été au tour de Ruault Baron qui a été cédé à Eiffage Construction Métallique et Clemessy Clermont Ferrand a rejoint Eiffage Énergie (ex Forclum).

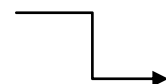
En parallèle, Clemessy a acquis deux sociétés :

- Hyline en Belgique (rattachée à Reims Orléans)
- Teseo en Italie (rattachée à AST)

Bon ! On ne s'étendra pas sur leurs résultats....

Et voilà que hier, en Comité de Groupe, M. Guerbert laisse entendre que la filiale d'Artigues (Game Ingénierie près de Bordeaux) pourrait rejoindre Eiffage Construction Métallique. Il s'agirait là d'une vente du fonds de commerce. Les élus - mais cela reste à vérifier ! - ne seraient pas opposés si tant est qu'il n'y ait pas trop d'écart entre les deux conventions : Clemessy étant à la convention de la Métallurgie et Eiffage Construction Métallique à la convention des travaux publics.

Mais ce n'est pas tout !



Il y a aussi Game Pyrénées (environ 60 salariés) : comme l'achat d'un terrain n'a pu se faire, l'atelier d'Eiffage Construction Métallique (encore eux !) sera partagé pour accueillir Game. Ce qui peut se traduire en termes clairs, qu'on ne serait pas à l'abri d'un « rapprochement » entre les deux sociétés... après l'accord des 5 ans, le temps nécessaire, d'après M. Guerbert, pour « s'approprier ».

Ce qui nous pousse à certaines interrogations :

- Après Fontanié, France Réseaux, Ruault Baron, Clermont-Ferrand et bientôt Artigues et Game Pyrénées, on peut légitimement penser : « à quand le suivant ? » puisque d'autres entreprises chez Clemessy peuvent être complémentaires d'Eiffage Energie ou d'Eiffage Construction Métallique de par leurs métiers !
- Et si le danger ne venait pas de nos « cousins » mais d'un excès de zèle de notre patron ?

Si nous nous trompons, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour qu'il puisse signer un avenant prolongeant l'accord des 5 ans...

Affaires à suivre de très, très près !!!

Libres ensemble !

UNSA CLEMESSY MULHOUSE
Le 18 octobre 2012